



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2012 – 196

Le 17 octobre 2012

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Celtic Exploration Ltd. (CLT) Plan d'arrangement

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer qu'Exxon Mobil Corporation ("ExxonMobil") et Celtic Exploration Ltd. ("Celtic") ont annoncé le 17 octobre 2012 qu'ils ont signé un accord définitif aux termes duquel ExxonMobil acquerra Celtic. Selon l'accord, les actionnaires de Celtic recevront une considération égalant 24,50\$CA par action et 0,5 action d'une nouvelle compagnie, 1705972 Alberta Ltd.

La transaction sera implémentée par un plan d'arrangement, conditionnel à l'approbation de deux tiers des actionnaires de Celtic, lors d'une assemblée extraordinaire qui aura lieu en décembre 2012. Le plan d'arrangement est également sujet à l'approbation des autorités réglementaires nécessaires.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation